

CERTIFICAT

N° : 2201598.1

Le présent certificat atteste que la société

CHARLES BRILLET FORMATION ET COACHING

Numéro de Déclaration d'Activité : 93 06 10023 06

Numéro de SIREN : 409 375 268

est certifiée selon le **Référentiel National sur la Qualité** des actions concourant au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail et le PS-FOR-PRO-001 - Programme de certification des prestataires concourant au développement des compétences applicable.

Pour les activités suivantes :

- L.6313-1 -1° : Les actions de formation**
- L.6313-1 -2° : Les bilans de compétences**
- L.6313-1 -3° : Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience**
- L.6313-1 -4° : Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L.6211-2**

La présente société est certifiée à compter du 20/07/2023.

Ce présent certificat est valide du 20/07/2023 au 19/07/2026 sous réserve de la réalisation de l'audit de surveillance.

Le(s) site(s) du prestataire sus désigné(s) inclus dans le périmètre de la certification sont les suivants :

2 rue BAVASTRO
06300 NICE



Laetitia CLANET
DIRECTRICE CERTIFICATION



Accréditation
n°5-0617
Portée
disponibles sur
www.cofrac.fr